



ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le/la titulaire du BP Esthétique, cosmétique, parfumerie :

- Possède les compétences pour assurer les soins (visage, mains, pieds et corps)dans le domaine de l'esthétique et de la cosmétique.
- Possède les compétences nécessaires pour conseiller les clients(es) et assurer la vente et la promotion de soins et de produits esthétiques.

OBJECTIFS

- Assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que la gestion du personnel.
- Exercer son activité principalement dans les instituts de beauté ou les parfumeries dont il/elle peut, après quelques années d'expérience, assurer la direction technique.
- Devenir animateur(trice) commercial(e) pour les entreprises ou même conseiller(e) en image.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage.
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis.
- La durée moyenne par année de formation est de 36 alternances de 2 jours (lundi-mardi) en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales se présentent sous forme de Contrôle en cours de Formation (CCF) et sous forme d'épreuves ponctuelles.

Délivrance d'un diplôme de niveau 4.

BP

BREVET PROFESSIONNEL
Diplôme de niveau 4
RNCP N°34671

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Être titulaire d'un CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage » Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates: Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff 2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel: 03 89 21 57 44

Mail: developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel: 03 89 21 57 40

Mail: inscription@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel: 03 89 21 57 40

Mail: administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Référente personnes en situation de handicap

Tel: 03 89 21 57 48

Mail: m.langrognet@cfa-colmar.com

Site internet: www.cfa-colmar.com

Certificateur

Date d'enregistrement de la certification

Autorité nationale de financement et de régulation

N° 34671



Arrêté du 01 septembre 2019



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Pratique Esthétique
- Technologie Esthétique
- Biologie
- Physique et Chimie Appliquées
- Relation clientèle
- Vie et Gestion de l'entreprise
- Arts Appliqués à la Profession

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées: travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'EVALUATION

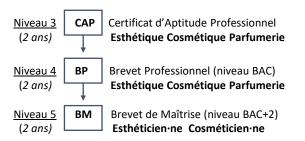
Evaluations formatives:

- -exercices pratiques
- -présentations orales
- -expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE ESTHETIQUE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à : https://www.onisep.fr

MODULES GENERAUX

- Expression Française et Ouverture sur le monde
- Langues Vivantes (Allemand ou Anglais)

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Deux salons d'esthétique aux normes dotés des équipements professionnels recommandés par la réglementation en vigueur.
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Insertion professionnelle:

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr

